

Horaire des célébrations - Temps des fêtes

Unité Grande Famille

Célébrations du Pardon

13 décembre, 19 heures à St-Cœur-de-Marie

14 décembre, 19 heures à St-Nazaire

19 décembre, 16 heures à St-Sacrement

24 décembre – Veille de Noël

18 h St-Pierre

19 h St-Sacrement / L'Ascension-de-N.S. / St-Nazaire

20 h St-Pierre

20 h 30 St-Cœur-de-Marie

21 h St-Sacrement / St-Léon

22 h St-Pierre

22 h 30 St-Henri-de-Taillon

Minuit St-Pierre

25 décembre – Noël

10 h St-Sacrement

30 décembre – Ste-Famille

16 h St-Sacrement

31 décembre – Veille du Jour de l'An

16 h St-Pierre / Ste-Monique

1^{er} janvier 2023 – Jour de l'An

9 h St-Sacrement / St-Nazaire

10 h 30 St-Pierre / St-Cœur-de-Marie

10 h 30 St-Henri-de-Taillon (célébration de la Parole)